

## LISTE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LA DELIVRANCE D'UN TITRE DE SEJOUR

CSP.1.6

## Carte de séjour pluriannuelle « passeport talent – projet économique innovant »

L'étranger doit apporter les originaux, accompagnés d'une copie, des documents suivants (NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète agréé près une cour d'appel) :

## PREMIERE DEMANDE - DOCUMENTS SPECIFIQUES

## **CHANGEMENT DE STATUT**

| Demande de carte de séjour pluriannuelle portant la mention  |
|--|
| « passeport talent » « projet économique innovant » (L. 421-17)  |
|  |
| code Agdref : 4805   |
| Avis de l'organisme public ayant reconnu le caractère innovant de votre projet.  |
| Justificatifs de moyens d'existence correspondant au salaire minimum de croissance correspondant à un temps plein.   |
|  |
| RENOUVELLEMENT   |
|  |
| GENERALITES  |
|  |
| Sauf documents spécifiques, l'étranger qui sollicite le renouvellement de sa carte de séjour « passeport talent » produit les documents établissant qu'il continue de satisfaire les conditions ayant justifié la délivrance de son titre. |
|  |
| DOCUMENTS SPECIFIQUES  |
|  |
| 1. Vous indiquez poursuivre votre projet de création   |
| Justificatifs de la réalité et du sérieux de ses travaux (état d'avancement, travail accompli, actions restant à mener) justifiant la prolongation de projet au-delà de la durée prévue.   |
| Lettre de l'organisme public ayant reconnu le projet initial et attestant de la réalité, du sérieux du projet et de ses perspectives de concrétisation.  |
| 2. Vous avez créé ou créez votre entreprise en lien avec votre projet  |
| Dans ce cas, vous produisez les documents à l'appui d'une demande de délivrance de la carte de séjour pluriannuelle portant la mention « passeport talent » « création d'entreprise » (L. 421-17) :  |
| Justificatif d'immatriculation de l'entreprise (statuts, extrait K ou Kbis) ou affiliation au régime social des indépendants (document à remettre pour la mise en fabrication de la carte de séjour).                                      |
|  |

 $\sqrt{}$ 

Document établi le : 29 mai 2019 DGEF/DIMM

✓ Justification de moyens d'existence correspondant au salaire minimum de croissance correspondant à un temps plein.

